



Demande d'autorisation d'utiliser des photographies de votre enfant.

Autorisation valable pour une durée de deux (2) ans

L'association départementale des Francas de Meurthe-et-Moselle peut être amenée à utiliser des photographies des enfants qui fréquentent ses accueils périscolaires et extrascolaires.

Il s'agit de photographies de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous impose d'obtenir l'autorisation écrite préalable des parents pour cette utilisation.

Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir compléter le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif.

Un refus de votre part aura pour conséquence de masquer/flouter le visage de votre enfant.

Fait à Le

Je/Nous soussigné(s) :

Responsable(s) légal(aux) de l'enfant :

Utilisation	Autorise	N'autorise pas
Rapport associatif d'activités		
Réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, site internet de l'association)		
Affiches, flyers, communications des accueils		
Journaux régionaux et nationaux		
Communications des Communes et/ou Intercommunalités		

Signature du/des responsable(s) légal(aux)